

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE DE RENOUVELLEMENT  
DU CONSEIL DE QUARTIER BELLEVILLE-SAINT MAUR**

Le mercredi 11 octobre 2017

**Ordre du jour**

1. Utilisation du budget d'investissement du Conseil de quartier
2. Présentation du renouvellement du groupe d'animation du Conseil de quartier
3. Bilan des commissions
4. Tirage au sort des membres du groupe d'animation

**1. Utilisation du budget d'investissement du Conseil de quartier**

Le budget d'investissement annuel des Conseils de quartier correspond à 8 264€. Ce budget permet au Conseil de quartier de financer des projets d'intérêt général et pérennes, permettant d'améliorer l'espace public et le cadre de vie ainsi que d'acquérir des biens durables.

Les crédits annuels d'investissement de chaque conseil de quartier peuvent être reportés dans la limite de deux ans. Au bout de deux ans, les reliquats des crédits d'investissements sont perdus. C'est donc la dernière plénière cette année pour engager les reliquats des crédits ouverts en 2015 soit 3966 euros pour le conseil de quartier Belleville-Saint Maur.

**Propositions d'investissements présentées au vote :**

N'ayant pas de projet d'investissement à soumettre au vote pour cette fin d'année 2017, le Conseil de quartier souhaite **que les reliquats du budget d'investissement 2015 du CQ reviennent dans le budget d'investissement de la Mairie**, et soient éventuellement fléchés vers un domaine de politique publique.

**2. Bilan des commissions**

- Culture et animation.
- Développement durable, urbanisme et cadre de vie
- Entreprenariat et commerçant
- Solidarité
- Circulation et voirie
- Sécurité

Suite à la présentation du bilan de chaque commission, et le constat que certaines ne fonctionnent plus ou n'ont plus de sujet, il est proposé à l'assemblée de poursuivre leur activité, de la supprimer ou d'en créer de nouvelles.

### **Nouvelles commissions :**

- Cadre de vie, propreté
- Culture, animation de quartier
- Entreprenariat et commerçant
- Solidarité
- Espace public, mobilité, développement durable

### **3. Présentation du renouvellement du groupe d'animation**

Chaque commission est représentée au sein d'un groupe d'animation par une à trois personnes. Ce groupe d'animation coordonne les activités du Conseil de quartier. **Comme le prévoit l'article 2 du règlement adopté lors du Conseil d'arrondissement du 18 septembre 2014, ses membres sont désignés par tirage au sort parmi les volontaires, jusqu'à trois par commission pour une durée de trois ans.** Un membre du groupe d'animation ne peut représenter qu'une commission.

### **4. Tirage au sort des membres du groupe d'animation**

Sur la base du volontariat, les représentants des commissions ont été tirés au sort comme suit :

| COMMISSIONS  | NOM           | PRENOM   |
|--|---------------|----------|
| Cadre de vie/propreté                              | BADAIRE       | Frédéric |
|  | SEVIRAN       | Marc     |
| Culture/animation de quartier                      | PIGNY         | Josiane  |
|  | GUIBERT       | Alice    |
| Entreprenariat et commerçant                       | EL MISSOUABE  | Driss    |
|  | BOUCHIKI      | Sheek    |
|  | HARARI        | David    |
| Solidarité   | BANGOWENI     | Marie    |
|  | VONGPHRACHANH | Zineb    |
|  | DADI          | Rebecca  |
| Espace Public, mobilités,<br>développement durable | LEGUIS        | Martial  |
|  | DUQUESNE      | Fabien   |
|  | LEVY          | Viviane  |